



ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

Informations pratiques

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), instituée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, est un droit individuel qui permet de faire reconnaître un ensemble de compétences professionnelles, acquises par le biais de l'expérience, par l'obtention complète ou partielle d'un diplôme, sans passer par la voie de la formation initiale de ce diplôme.

Le décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 établit les procédures applicables pour la reconnaissance des compétences acquises par l'expérience.

Il précise les missions du groupement d'intérêt public « France VAE » en particulier pour la gestion d'une plateforme en ligne facilitant les démarches des candidats en quête de certification.

Depuis, deux parcours sont possibles pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :

- *Le parcours via la plateforme unique France VAE*
- *Le parcours dit "de droit commun", qui permet de valider les diplômes qui ne sont pas encore recensés sur France VAE*

Ce programme s'applique de façon transversale aux deux types de parcours.

PUBLIC VISE

- Toute personne justifiant d'une expérience significative en lien avec le diplôme visé ;
- Salariés du secteur privé et demandeur d'emploi inscrite sur la plateforme France VAE.

PRE-REQUIS : Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit

OBJECTIFS FINAUX : Obtenir une certification /diplôme en lien avec son expérience professionnelle

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

Siège : Résidence Lasserre Bât D.13 Raizet 97139 LES ABYMES
SIRET : 503 969 784 00019
N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ - CENTRE DE FORMATION : 95970153897
www.resourcesdevelopment971.com
Facebook & LinkedIn @Resources and Development



- Mettre en concordance ses acquis avec le référentiel de la certification ;
- Valoriser ses compétences, son parcours, son profil.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Présenter la méthodologie de l'accompagnement ;
- Lister les expériences professionnelles retenues dans le livret ;
- Identifier les activités et situations de travail pertinentes au regard du référentiel ;
- Aider à l'écriture et finaliser le dossier de validation (relecture, conseil de présentation, ...).

COMPETENCES VISEES

- Esprit d'analyse ;
- Gestion du temps ;
- Compétences rédactionnelles.

VALIDATION : La validation dépend de la certification visée. Il est possible de valider un ou des blocs de compétences, après étude du dossier du candidat. A la fin de son parcours, le bénéficiaire reçoit un certificat de réalisation.

DUREE : À définir avec le bénéficiaire

INTERVENANTS

- **Nathalie WILLIAM** : Référente VAE chez Resources and Development
- Accompagnateur certifié VAE ayant une expertise du métier en lien avec la certification visée

TARIF : Contactez le centre

Les bénéficiaires ayant terminés leur accompagnement en 2025 n'ont pas encore passé la certification. Nous ne pouvons donc pas vous informer sur les taux de réussite et les taux d'insertion.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES AYANT TERMINE LEUR ACCOMPAGNEMENT EN 2025 : 1

TAUX DE SATISFACTION GLOBAL – Année 2025 : 100%

TAUX DE SATISFACTION LIE A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS – Année 2025 : 100%

Tableau – Indicateur de performance 2025 - VAE	
Nombre de candidats présentés à l'examen	Non-applicable
Nombre de candidat diplômé	Non-applicable
Taux de réussite	Non-applicable
Taux d'insertion à 6 mois	Non-applicable
Taux d'insertion dans le métier visé	Non-applicable
Taux d'insertion hors du métier visé	Non-applicable

Tableau – Indicateur de performance 2025 par diplôme - VAE				
Diplôme visé	Nombre de candidat présenté à l'examen	Nombre de candidat diplômé	Taux de réussite	Taux de satisfaction
TP FPA	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
TP CIP	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable



MODALITES PEDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Entretiens individuels personnalisés en présentiel et/ou en distanciel ;
- Plateforme pédagogique DIGIFORMA : extranet, ressources documentaires, suivi ;
- Oral blanc (en fonction de la formule choisie).

METHODES PEDAGOGIQUES

- **Accompagnement individuel** : L'accompagnement est basé sur les besoins spécifiques du bénéficiaire.
- **Approche concrète de la certification visée** : entretien d'explicitation, questionnement, technique d'aide à l'écriture, simulation à l'oral.

EQUIVALENCES ET PASSERELLES : Les équivalences et passerelles dépendent de la certification visée et de l'accord du certificateur.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

- Consolider son positionnement sur le marché de l'emploi ;
- Obtention d'un emploi ou évolution de poste dans le secteur de la certification visée ;
- Accès à des diplômes ayant pour condition l'obtention de la certification visée.

DISPOSITIF DE SUIVI ET MODALITES D'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire et diagnostic du profil au démarrage ;
- Parcours de droit commun : Dépôt des dossiers de faisabilité (Livret 1) et de validation (livret 2) ;
- Parcours France VAE : Dépôt des dossiers de faisabilité et d'expérience ;
- Oral de validation devant le jury ;
- Évaluations intermédiaire et finale ;
- Émargement ;
- Questionnaires de satisfaction à chaud et à froid ;
- Certification obtenue par la voie de la VAE (partielle, totale ou non-validation spécifiée par le certificateur à la suite de la passation de l'oral de validation).

LES STATISTIQUES NATIONALES RELATIVES AUX TITRES DE NOS CANDIDATS VAE

Titre Professionnel "Conseiller en Insertion Professionnelle" – Fiche RNCP37274

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours VAE	Taux d'insertion global à 6 mois	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	2303	39	88	85	72

Titre Professionnel "Formateur Professionnel pour Adultes" – Fiche RNCP37275

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours VAE	Taux d'insertion global à 6 mois	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	2516	133	78	68	56

MATERIEL A PREVOIR

- Justificatifs de l'expérience acquise (diplôme, contrats, ...) ;
- CV détaillé ;
- Référentiel de la certification visée ;
- Ordinateur.



ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes équipés d'un ascenseur et d'un WC adaptés aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes en situation de handicap, un entretien avec notre Référente Handicap sera organisé afin de mettre en place les modalités d'accueil et de suivi.

Coordonnées de notre Référente Handicap

Myriam OSIRIS

pedag@resourcesdevelopment971.com

0590 57 90 43

MODALITES, CONDITIONS D'ACCES ET DELAI D'INSCRIPTION

Calendrier et date de démarrage à déterminer avec le bénéficiaire.

CONTACTEZ NOTRE ORGANISME

Nathalie WILLIAM

Mail : projets@resourcesdevelopment971.com

Port. : 0690 94 62 92

Fixe : 0590 57 90 43

Adresse de notre site : Immeuble ACÉROLA Z.I Jarry - Rue Jean Gothland
97122 BAIE-MAHAULT

Date de mise à jour du programme : 03/03/2026 (V5)

ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

Programme

Notre parcours d'accompagnement à la VAE se base sur 5 étapes que nous décrivons plus bas. En fonction de vos besoins et de l'état d'avancement de votre dossier, le contenu et la durée de l'accompagnement varie.

Quelles sont les contraintes de l'accompagnement VAE ?

- **Temps et investissement personnel** : La VAE demande un investissement en temps conséquent pour rédiger le dossier et se préparer à l'entretien avec le jury. Cela peut être difficile à gérer en parallèle avec une activité professionnelle.
- **Sélection des acquis** : Il est essentiel de bien sélectionner les expériences et compétences à valoriser. Toutes les compétences acquises ne seront pas forcément reconnues, ce qui peut nécessiter un accompagnement spécifique.
- **Résultat incertain** : La validation partielle ou le rejet du dossier est possible, ce qui peut nécessiter de compléter sa formation ou de revoir son projet professionnel.
- **Accompagnement** : L'accompagnement par un professionnel est recommandé pour maximiser les chances de succès.

ETAPE 1. Accueil et choix du diplôme à valider.

- En autonomie, sur base des référentiels du certificateur correspondant au diplôme souhaité.
- Avec un conseiller Point Relais ou France Travail.
- Avec notre conseillère Nathalie, référente VAE chez Resources and Development.

Lors de cette étape, quelle que soit la façon dont vous avez choisi le diplôme à valider, notre Référente VAE vous reçoit afin de réaliser un entretien de diagnostic et de vous transmettre les questionnaires préalables à votre accompagnement, à compléter.



ETAPE 2. Positionnement et faisabilité.

Nous vous accompagnons dans votre demande de « dossier de faisabilité / recevabilité », le Livret 1 pour le parcours dit de droit commun, qui est le dossier présenté à l'organisme certificateur pour recevoir votre **avis de recevabilité**.

Nous vous aidons à identifier les expériences les plus pertinentes en lien avec le diplôme visé pour convaincre le certificateur, accompagnées des éléments de preuves de cette expérience.

Une fois votre dossier constitué, nous vous accompagnons pour le dépôt de la demande de recevabilité auprès du certificateur.

ETAPE 3. Accompagnement méthodologique.

Après avoir reçu votre avis de recevabilité, vous êtes pris en main par notre référente VAE.

Ensemble, vous :

- Mettez en avant l'adéquation profil-diplôme et repérez les missions les plus pertinentes pour illustrer ce lien ;
- Décrivez précisément les missions réalisées ainsi que les moyens, les outils et les aptitudes sollicitées pour les mener à bien ;
- Identifiez les connaissances et compétences professionnelles acquises suite à la réalisation de ces missions et activités ;
- Identifiez les enjeux et les questionnements professionnels soulevés.

Vous serez soutenu dans l'art de la rédaction par votre accompagnateur VAE afin :

- D'être initié à l'écriture du dossier de validation / d'expérience (organiser et exposer vos idées avec clarté et cohérence) ;
- D'amorcer le plan de la première activité/situation ;
- De vérifier l'adéquation avec le référentiel ;
- De finaliser votre dossier de validation / d'expérience (co-relecture de votre production, conseil, etc.).



ETAPE 4. Passage devant le jury.

Nous vous préparons à passer devant le jury et à défendre votre dossier. Cela implique de:

- Développer vos compétences de prise de parole en public ;
- Appréhender les différentes phases du jury ;
- Préparer des questions types ;
- Gérer votre stress le jour J, en expérimentant un oral blanc en amont du jury.

ETAPE 5. Suivi post-jury.

Si vous obtenez une validation intégrale, nous fêtons votre réussite.

Si vous obtenez une validation partielle, nous vous accompagnons pour obtenir les blocs de compétences manquants en vous proposant un nouveau plan d'action.

Dans tous les cas, nous évaluons les bénéfices de la VAE à court et à moyen-terme (à 6 mois).